

ATTESTATION

Je soussigné Alexis LAUGIER, Directeur de la société Altitude Lotissement, atteste que les 88 lots à bâtir réalisés ZAC des Noés, Voie Dagobert à Val de Reuil (voir flèche noire sur la carte), sont dans le périmètre d'une zone QPV permettant de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5.5% sur l'achat du terrain et sur l'achat de la construction, sous réserve du respect des conditions d'octroi.

Fait à Isneauville, le 30 Janvier 2018

Le Directeur de la société
Alexis LAUGIER



Source : site de la Mairie de Val-de-Reuil :

En jaune sur la carte : zone QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) anciennement nommée ANRU

En pointillés rouges : zone QPV élargie à une bande de 300m donnant accès à un taux de TVA réduit à 5,5%